

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00058

Numéro SIREN : 393 555 842

Nom ou dénomination : A M F

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 9588



Sipays
9588



Etats Comptables

Exercice clos le 31/12/2017

SAS AMF

RN 96

13112 LA DESTROUSSE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables
www.altusconsultants.fr

BUREAU BONNEVEINE
64 Av d'Haifa - Rés Hermes Park
13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 73 01 23 - Fax : 04 91 73 01 24

BUREAU ALLAUCH
Ch. de Barbarau - Domaine de Montespín
13190 ALLAUCH
Tél : 04 91 68 71 96

BUREAU LA VALENTINE
8 Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE
Tél : 04 91 19 19 90 - Fax : 04 91 19 19 99



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS AMF relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 168 597 euros

Chiffre d'affaires : 241 770 euros

Résultat net comptable : 26 546 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARSEILLE

Le 10/05/2018

Signature

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **168 597** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **241 866** euros et un total **charges** de **215 320** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **26 546** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	763	763		
	Fonds commercial (1)	27 824		27 824	27 824
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	900	699	201	501
	Autres immobilisations corporelles	64 468	44 971	19 497	23 565
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 053		3 053	2 957
TOTAL (II)		97 023	46 433	50 590	54 862
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	4 380		4 380	5 889
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 833		7 833	8 359
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	8 818		8 818	12 877
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	92 939		92 939	97 299
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 038		4 038	240
	TOTAL (III)	118 007		118 007	124 663
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		215 030	46 433	168 597	179 526

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

3 053

2 957

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		50 590	30,01	54 862	30,56	(4 273)	-7,79
Concessions brevets et droits similaires							
Concessions, brevets, licences		763	0,45	763	0,43		
Amort. Cessions brevets		(763)	-0,45	(763)	-0,43		
Fonds Commercial		27 824	16,50	27 824	15,50		
Fonds commercial		27 824	16,50	27 824	15,50		
Installations techniques, matériel et outillage		201	0,12	501	0,28	(300)	-59,90
Matériel Industriel		900	0,53	900	0,50		
Amort. Matériel Industriel		(699)	-0,41	(399)	-0,22	(300)	-75,16
Autres immobilisations corporelles		19 497	11,56	23 565	13,13	(4 068)	-17,26
AAI Divers		38 704	22,96	38 704	21,56		
Matériel de Bureau et Informat		3 520	2,09	3 520	1,96		
Mobilier		22 244	13,19	22 244	12,39		
Amort. AAI Divers		(26 514)	-15,73	(24 284)	-13,53	(2 230)	-9,18
Amort. Matériel Bureau et Info		(3 520)	-2,09	(3 520)	-1,96		
Amort. Mobilier		(14 937)	-8,86	(13 098)	-7,30	(1 838)	-14,03
Autres titres immobilisés		15	0,01	15	0,01		
Titres Immobilisés		15	0,01	15	0,01		
Autres immobilisations financières		3 053	1,81	2 957	1,65	96	3,24
Dépôts et Cautionnements versé		3 053	1,81	2 957	1,65	96	3,24
TOTAL III - Actif Circulant NET		118 007	69,99	124 663	69,44	(6 656)	-5,34
Matières premières, approvisionnements		4 380	2,60	5 889	3,28	(1 510)	-25,63
Stocks Matières 1ères et Fourn		4 380	2,60	5 889	3,28	(1 510)	-25,63
Marchandises		7 833	4,65	8 359	4,66	(526)	-6,29
Stocks de Marchandises		7 833	4,65	8 359	4,66	(526)	-6,29
Autres créances		8 818	5,23	12 877	7,17	(4 059)	-31,52
Fournisseurs		2 312	1,37	3 349	1,87	(1 038)	-30,99
F/r débiteurs RRR à obtenir				1 006	0,56	(1 006)	-100,00
Impôts sur les Bénéfices		5 496	3,26	5 650	3,15	(154)	-2,73
TVA s/ ABS		472	0,28	2 298	1,28	(1 826)	-79,45
TVA s/ Fact non parvenues		538	0,32	573	0,32	(35)	-6,12
Disponibilités		92 939	55,12	97 299	54,20	(4 360)	-4,48
Banque La Poste		76 238	45,22	76 424	42,57	(186)	-0,24
Crédit Agricole		14 375	8,53	19 763	11,01	(5 387)	-27,26
Caisse		2 326	1,38	1 113	0,62	1 213	109,04
Charges constatées d'avance		4 038	2,40	240	0,13	3 799	N/S
Charges Constatées d'Avances		4 038	2,40	240	0,13	3 799	N/S
TOTAL DU BILAN ACTIF		168 597	100,00	179 526	100,00	(10 928)	-6,09

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	40 641	40 641
	Report à nouveau	18 608	11 779
	Résultat de l'exercice	26 546	24 581
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	94 557	85 763
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 058	22 478
	Emprunts et dettes financières divers	2 554	2 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 879	10 317
	Dettes fiscales et sociales	40 548	58 419
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	74 040	93 763
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	168 597	179 526
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		26 546,39	24 581,12
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		74 040	74 705
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	94 557	56,08	85 763	47,77	8 794	10,25
Capital Social ou individuel	8 000	4,75	8 000	4,46		
Capital	8 000	4,75	8 000	4,46		
Réserve légale	762	0,45	762	0,42		
Réserve Légale	762	0,45	762	0,42		
Autres réserves	40 641	24,11	40 641	22,64		
Autres Réserves	40 641	24,11	40 641	22,64		
Report à nouveau	18 608	11,04	11 779	6,56	6 829	57,98
Report à nouveau Créiteur	18 608	11,04	11 779	6,56	6 829	57,98
Résultat de l'exercice	26 546	15,75	24 581	13,69	1 965	8,00
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	74 040	43,92	93 763	52,23	(19 723)	-21,03
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 058	11,30	22 478	12,52	(3 420)	-15,21
Prêt 25000€ n°00000736785	19 058	11,30	22 478	12,52	(3 420)	-15,21
Emprunts et dettes financières divers	2 554	1,52	2 549	1,42	5	0,20
Associés Comptes courants	2 554	1,52	2 549	1,42	5	0,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 879	7,05	10 317	5,75	1 562	15,14
Fournisseurs	9 693	5,75	7 875	4,39	1 818	23,09
F/r Fact non parvenues	2 186	1,30	2 442	1,36	(256)	-10,49
Dettes fiscales et sociales	40 548	24,05	58 419	32,54	(17 871)	-30,59
COSTE Véronique	1 328	0,79	1 299	0,72	29	2,23
GAUVIN Agnès	1 327	0,79	1 317	0,73	10	0,74
MARTIN Stéphane	1 343	0,80	1 314	0,73	29	2,22
RUSO Anne-Marie	2 000	1,19	2 513	1,40	(513)	-20,43
Dettes Prov° CP	7 592	4,50	7 188	4,00	404	5,62
Personnel charges à payer	2 380	1,41	2 369	1,32	11	0,46
Urssaf	11 633	6,90	11 691	6,51	(58)	-0,50
IRPC	3 445	2,04	3 386	1,89	59	1,75
MNM	1 059	0,63	1 043	0,58	17	1,58
Charges Sociales s/ CP	1 716	1,02	1 642	0,91	74	4,50
TVA à Décaisser	3 643	2,16	3 637	2,03	6	0,16
Charges fiscales sur C.P.			137	0,08	(137)	-100,00
Associés - Dividendes à payer	3 081	1,83	20 881	11,63	(17 800)	-85,24
TOTAL DU BILAN PASSIF	168 597	100,00	179 526	100,00	(10 928)	-6,09

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	16 149		16 149	15 939
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	225 621		225 621	227 178
	Montant net du chiffre d'affaires	241 770		241 770	243 117
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			97	549
Total des produits d'exploitation (1)				241 866	243 667
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			7 881	7 183
	Variation de stock			526	(2 226)
	Achats de matières et autres approvisionnements			10 289	14 204
	Variation de stock			1 510	586
	Autres achats et charges externes			29 755	32 269
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 664	8 560
	Salaires et traitements			121 204	118 706
	Charges sociales du personnel			29 083	29 207
	Cotisations personnelles de l'exploitant			218	2 425
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			4 368	3 756
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			746	590
	Total des charges d'exploitation (2)			211 242	215 259
RESULTAT D'EXPLOITATION				30 624	28 408

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		30 624	28 408
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	397	345
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	397	345
RESULTAT FINANCIER		(397)	(345)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		30 226	28 062
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 680	3 481
TOTAL DES PRODUITS		241 866	243 667
TOTAL DES CHARGES		215 320	219 086
RESULTAT DE L'EXERCICE		26 546	24 581

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	241 866	100,04	243 667	100,23	(1 800)	-0,74
Ventes de marchandises	16 149	6,68	15 939	6,56	210	1,32
Ventes de marchandises FRANCE	16 149	6,68	15 939	6,56	210	1,32
Ventes de M/ses	15 077	6,24	14 933	6,14	144	0,96
Ventes m/ses maquillages	1 072	0,44	1 006	0,41	66	6,56
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69
Production vendue Services FRANCE	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69
Prestat° de Services	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69
Montant net du chiffre d'affaires	241 770	100,00	243 117	100,00	(1 348)	-0,55
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	97	0,04	549	0,23	(452)	-82,40
Transferts Charges d'Exploitat	97	0,04	549	0,23	(452)	-82,40
Autres produits d'exploitation						
Produits Divers de gest° coura						-100,00
Total des charges d'exploitation	211 242	87,37	215 259	88,54	(4 017)	-1,87
Achats de marchandises	7 881	3,26	7 183	2,95	698	9,72
Achats de Marchandises	7 507	3,10	6 731	2,77	776	11,53
Achats m/ses maquillages	374	0,15	268	0,11	106	39,74
Achats CE			185	0,08	(185)	-100,00
Variation de stocks de marchandises	526	0,22	(2 226)	-0,92	2 751	123,62
Variat° Stocks M/ses	526	0,22	(2 226)	-0,92	2 751	123,62
Achats de matières premières et autres appro.	10 289	4,26	14 204	5,84	(3 915)	-27,56
Achats Mat. 1ères et Fournitur	10 556	4,37	15 417	6,34	(4 862)	-31,54
RRR s/ achats Mat. 1ères et Fo	(266)	-0,11	(1 213)	-0,50	947	78,04
Variation de stocks approvisionnements	1 510	0,62	586	0,24	924	157,68
Variat° Stocks Mat. 1ères	1 510	0,62	586	0,24	924	157,68
Autres achats et charges externes	29 755	12,31	32 269	13,27	(2 513)	-7,79
Fournitures non Stockés EAU	835	0,35	868	0,36	(33)	-3,82
Fournitures non Stockés EDF GD	1 878	0,78	2 098	0,86	(220)	-10,49
Fourn. d'Entretien et de petit	783	0,32	2 275	0,94	(1 491)	-65,56
Fournitures Administratives	454	0,19	724	0,30	(270)	-37,30
Autres Matières et Fournitures	128	0,05	43	0,02	86	201,86
Locations	12 418	5,14	12 357	5,08	61	0,50
Charges Locatives et Coproprié	1 684	0,70	1 676	0,69	8	0,50
Entretiens et Réparations s/ B	328	0,14	1 186	0,49	(857)	-72,30
Maintenance	213	0,09	258	0,11	(45)	-17,52
Primes d'Assurances	1 495	0,62	1 492	0,61	3	0,17
Assurances s/ Emprunt	150	0,06	125	0,05	25	20,00
Services Extérieurs Divers	148	0,06			148	
Documentation Technique			79	0,03	(79)	-100,00
Honoraires	6 472	2,68	6 423	2,64	49	0,76
Frais d'Actes et de Contentieu	43	0,02	43	0,02		0,12

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2017	12	01/01/2016	12	Variations	%
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois		
Annonces et insertions	554	0,23	536	0,22	18	3,34
Cadeaux à la Clientèle	180	0,07	149	0,06	31	20,73
Transport s/ Achats	24	0,01			24	
Déplacements, Missions, Récept	63	0,03	133	0,05	(71)	-52,98
Réceptions	187	0,08	556	0,23	(369)	-66,43
Frais Postaux	170	0,07	160	0,07	11	6,63
Frais Télécommunication	1 013	0,42	422	0,17	591	139,87
Services Bancaires et Assimilé	505	0,21	667	0,27	(162)	-24,32
Divers	30	0,01			30	
Impôts, taxes & versements assimilés	5 664	2,34	8 560	3,52	(2 896)	-33,84
Taxe d'apprentissage	821	0,34	818	0,34	4	0,46
Impôts, taxes, versements assi	(137)	-0,06	(30)	-0,01	(108)	-364,76
Formation Prof. continue (autr	1 140	0,47	3 824	1,57	(2 684)	-70,19
Taxe Professionnelle	2 788	1,15	2 907	1,20	(119)	-4,09
Taxes Foncières	800	0,33	792	0,33	8	1,03
Autres impôts TOM	251	0,10	248	0,10	3	1,06
Salaires et traitements	121 204	50,13	118 706	48,83	2 498	2,10
Rémunérations du Personnel	120 800	49,96	120 252	49,46	548	0,46
Congés Payés	404	0,17	(1 546)	-0,64	1 950	126,12
Charges sociales du personnel	29 083	12,03	29 207	12,01	(124)	-0,42
Urssaf Salariés	24 282	10,04	24 234	9,97	48	0,20
IRPC Salariés	8 437	3,49	8 193	3,37	243	2,97
MNM Salariés	1 546	0,64	1 510	0,62	37	2,43
Charges SS s/ CP	74	0,03	(303)	-0,12	377	124,41
Pharmacie, Médecine du travail	440	0,18	428	0,18	12	2,80
CICE	(5 696)	-2,36	(4 855)	-2,00	(841)	-17,32
Cotisations personnelles de l'exploitant	218	0,09	2 425	1,00	(2 207)	-91,02
RSI / Urssaf Exploitant			2 425	1,00	(2 425)	-100,00
Prédica CA Prévoyance LM	218	0,09			218	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	4 368	1,81	3 756	1,54	613	16,31
Dotat° aux amorti. immo. corpo	4 368	1,81	3 756	1,54	613	16,31
Autres charges de gestion courante	746	0,31	590	0,24	156	26,37
REDEVANCES	355	0,15	84	0,03	272	323,29
Redevances pour concessions, b	390	0,16	506	0,21	(116)	-22,91
Charges Diverses de gestion co					700,00	
Résultat d'exploitation	30 624	12,67	28 408	11,68	2 216	7,80
Total des produits financiers						
Total des charges financières	397	0,16	345	0,14	52	15,05
Intérêts et charges assimilées	397	0,16	345	0,14	52	15,05
Intérêts s/ emprunt	397	0,16	345	0,14	52	15,05
Résultat financier	(397)	-0,16	(345)	-0,14	(52)	-15,05
Résultat courant avant impôts	30 226	12,50	28 062	11,54	2 164	7,71
Total des produits exceptionnels						

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2017	12	01/01/2016	12	Variations	%
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois		
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	3 680	1,52	3 481	1,43	199	5,72
Impôts s/ les Bénéfices	3 680	1,52	3 481	1,43	199	5,72
Résultat de l'exercice	26 546	10,98	24 581	10,11	1 965	8,00

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2017		12		01/01/2016		12		Ecart	%
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois	31/12/2016	mois				
CHIFFRE D'AFFAIRES	241 770	100,00	243 117	100,00	(1 348)	-0,55				
Ventes de marchandises	16 149	6,68	15 939	6,56	210	1,32				
- Achats de marchandises	7 881	48,80	7 183	45,07	698	9,72				
- Variation stocks de marchandises	526	3,25	(2 226)	-13,96	2 751	-123,6				
MARGE COMMERCIALE	7 742	47,94	10 982	68,90	(3 240)	-29,50				
Production vendue : Biens										
+ Production vendue : Travaux										
+ Production vendue : Services	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69				
+ Variation production stockée										
+ Production immobilisée										
PRODUCTION DE L'EXERCICE	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69				
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	233 363	96,52	238 160	97,96	(4 797)	-2,01				
- Achats stockés approvisionnement	10 289	4,26	14 204	5,84	(3 915)	-27,56				
- Variation des stocks et approvisionnement	1 510	0,62	586	0,24	924	157,68				
- Achats de sous-traitance										
- Achats non stockés	4 078	1,69	6 007	2,47	(1 928)	-32,10				
- Autres charges externes	25 677	10,62	26 262	10,80	(585)	-2,23				
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	191 809	79,34	191 101	78,60	708	0,37				
+ Subventions d'exploitation										
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 824	0,75	4 612	1,90	(2 788)	-60,45				
- Autres impôts et taxes	3 839	1,59	3 948	1,62	(108)	-2,74				
- Salaires et traitements	121 204	50,13	118 706	48,83	2 498	2,10				
- Charges sociales	29 300	12,12	31 632	13,01	(2 331)	-7,37				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	35 641	14,74	32 204	13,25	3 437	10,67				
+ Reprises sur amortissements et provisions										
+ Autres produits d'exploitation						-100,0				
+ Transfert de charges d'exploitation	97	0,04	549	0,23	(452)	-82,40				
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	4 368	1,81	3 756	1,54	613	16,31				
- Autres charges de gestion courante	746	0,31	590	0,24	156	26,37				
RESULTAT EXPLOITATION	30 624	12,67	28 408	11,68	2 216	7,80				
+ Quote-part sur opérations en commun										
+ Produits financiers										
- Quote-part sur opérations en commun										
- Charges financières	397	0,16	345	0,14	52	15,05				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	30 226	12,50	28 062	11,54	2 164	7,71				
Produits exceptionnels										
- Charges exceptionnelles										
RESULTAT EXCEPTIONNEL										
- Participation des salariés										
- Impôts sur les bénéfices	3 680	1,52	3 481	1,43	199	5,72				
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 546	10,98	24 581	10,11	1 965	8,00				

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	241 770	100,00	243 117	100,00	(1 348)	-0,55
Ventes de marchandises	16 149	6,68	15 939	6,56	210	1,32
Ventes de M/ses	15 077	6,24	14 933	6,14	144	0,96
Ventes m/ses maquillages	1 072	0,44	1 006	0,41	66	6,56
Achats de marchandises	7 881	48,80	7 183	45,07	698	9,72
Achats de Marchandises	7 507	46,49	6 731	42,23	776	11,53
Achats m/ses maquillages	374	2,32	268	1,68	106	39,74
Achats CE			185	1,16	(185)	-100,00
Variation de stocks de marchandises	526	3,25	(2 226)	-13,96	2 751	123,62
Variat° Stocks M/ses	526	3,25	(2 226)	-13,96	2 751	123,62
Marge commerciale	7 742	47,94	10 982	68,90	(3 240)	-29,50
Production vendue Services	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69
Prestat° de Services	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69
Production de l'exercice	225 621	93,32	227 178	93,44	(1 558)	-0,69
Achats stockés approvisionnement	10 289	4,26	14 204	5,84	(3 915)	-27,56
Achats Mat. 1ères et Fournitur	10 556	4,37	15 417	6,34	(4 862)	-31,54
RRR s/ achats Mat. 1ères et Fo	(266)	-0,11	(1 213)	-0,50	947	78,04
Variation de stocks approvisionnements	1 510	0,62	586	0,24	924	157,68
Variat° Stocks Mat. 1ères	1 510	0,62	586	0,24	924	157,68
Marge brute de production	213 822	88,44	212 388	87,36	1 434	0,68
Production de l'exercice + Marge commerciale	233 363	96,52	238 160	97,96	(4 797)	-2,01
Achats non stockés matières et fournitures	4 078	1,69	6 007	2,47	(1 928)	-32,10
Fournitures non Stockés EAU	835	0,35	868	0,36	(33)	-3,82
Fournitures non Stockés EDF GD	1 878	0,78	2 098	0,86	(220)	-10,49
Fourn. d'Entretien et de petit	783	0,32	2 275	0,94	(1 491)	-65,56
Fournitures Administratives	454	0,19	724	0,30	(270)	-37,30
Autres Matières et Fournitures	128	0,05	43	0,02	86	201,86
Autres charges externes	25 677	10,62	26 262	10,80	(585)	-2,23
Locations	12 418	5,14	12 357	5,08	61	0,50
Charges Locatives et Coproprié	1 684	0,70	1 676	0,69	8	0,50
Entretiens et Réparations s/ B	328	0,14	1 186	0,49	(857)	-72,30
Maintenance	213	0,09	258	0,11	(45)	-17,52
Primes d'Assurances	1 495	0,62	1 492	0,61	3	0,17
Assurances s/ Emprunt	150	0,06	125	0,05	25	20,00
Services Extérieurs Divers	148	0,06			148	
Documentation Technique			79	0,03	(79)	-100,00
Honoraires	6 472	2,68	6 423	2,64	49	0,76
Frais d'Actes et de Contentieu	43	0,02	43	0,02		0,12
Annonces et insertions	554	0,23	536	0,22	18	3,34
Cadeaux à la Clientèle	180	0,07	149	0,06	31	20,73
Transport s/ Achats	24	0,01			24	
Déplacements, Missions, Récept	63	0,03	133	0,05	(71)	-52,98
Réceptions	187	0,08	556	0,23	(369)	-66,43
Frais Postaux	170	0,07	160	0,07	11	6,63
Frais Télécommunication	1 013	0,42	422	0,17	591	139,87

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Services Bancaires et Assimilé	505	0,21	667	0,27	(162)	-24,32
Divers	30	0,01			30	
Valeur ajoutée produite	191 809	79,34	191 101	78,60	708	0,37
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	1 824	0,75	4 612	1,90	(2 788)	-60,45
Taxe d'apprentissage	821	0,34	818	0,34	4	0,46
Impôts, taxes, versements assi	(137)	-0,06	(30)	-0,01	(108)	-364,76
Formation Prof. continue (autr	1 140	0,47	3 824	1,57	(2 684)	-70,19
Impôts, taxes & versements assimilés autres	3 839	1,59	3 948	1,62	(108)	-2,74
Taxe Professionnelle	2 788	1,15	2 907	1,20	(119)	-4,09
Taxes Foncières	800	0,33	792	0,33	8	1,03
Autres impôts TOM	251	0,10	248	0,10	3	1,06
Salaires et traitements	121 204	50,13	118 706	48,83	2 498	2,10
Rémunérations du Personnel	120 800	49,96	120 252	49,46	548	0,46
Congés Payés	404	0,17	(1 546)	-0,64	1 950	126,12
Charges sociales	29 300	12,12	31 632	13,01	(2 331)	-7,37
Urssaf Salariés	24 282	10,04	24 234	9,97	48	0,20
IRPC Salariés	8 437	3,49	8 193	3,37	243	2,97
MNM Salariés	1 546	0,64	1 510	0,62	37	2,43
Charges SS s/ CP	74	0,03	(303)	-0,12	377	124,41
RSI / Urssaf Exploitant			2 425	1,00	(2 425)	-100,00
Prédica CA Prévoyance LM	218	0,09			218	
Pharmacie, Médecine du travail	440	0,18	428	0,18	12	2,80
CICE	(5 696)	-2,36	(4 855)	-2,00	(841)	-17,32
Excédent brut d'exploitation	35 641	14,74	32 204	13,25	3 437	10,67
Autres produits d'exploitation						-100,00
Produits Divers de gest° coura						-100,00
Transfert de charges	97	0,04	549	0,23	(452)	-82,40
Transferts Charges d'Exploitat	97	0,04	549	0,23	(452)	-82,40
Dotations aux amortissements et provisions	4 368	1,81	3 756	1,54	613	16,31
Dotat° aux amorti. immo. corpo	4 368	1,81	3 756	1,54	613	16,31
Autres charges de gestion courante	746	0,31	590	0,24	156	26,37
REDEVANCES	355	0,15	84	0,03	272	323,29
Redevances pour concessions, b	390	0,16	506	0,21	(116)	-22,91
Charges Diverses de gestion co					700,00	
Résultat d'exploitation	30 624	12,67	28 408	11,68	2 216	7,80
Charges financières	397	0,16	345	0,14	52	15,05
Intérêts s/ emprunt	397	0,16	345	0,14	52	15,05
Résultat courant avant impôts	30 226	12,50	28 062	11,54	2 164	7,71
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	3 680	1,52	3 481	1,43	199	5,72
Impôts s/ les Bénéfices	3 680	1,52	3 481	1,43	199	5,72

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2017	12	01/01/2016	12	Variations	%
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois		
Résultat de l'exercice	26 546	10,98	24 581	10,11	1 965	8,00

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 587					28 587
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 587					28 587
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	900					900
	Instal., agencement, aménagement divers	38 704					38 704
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 764					25 764
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 368					65 368
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	2 957		3 036		2 941	3 053
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 972		3 036		2 941	3 068
TOTAL		96 927		3 036		2 941	97 023

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	763			763
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	763			763
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	399	300		699
Autres Instal., agencement, aménagement divers	24 284	2 230		26 514
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	16 619	1 838		18 457
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 302	4 368		45 670
TOTAL	42 065	4 368		46 433

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	16,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	16,0000	8 000,00

Effectif moyen

	31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés	5	
	Ouvriers		
	TOTAL	5	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2017

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 053	3 053	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 496	5 496	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 010	1 010	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 312	2 312	
	Charges constatées d'avances	4 038	4 038	
	TOTAL DES CREANCES	15 909	15 909	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2017

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES					
		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	19 058	19 058		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 879	11 879		
	Personnel et comptes rattachés	15 970	15 970		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 854	17 854		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 643	3 643		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	5 636	5 636		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	74 040	74 040		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 420			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 554			

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

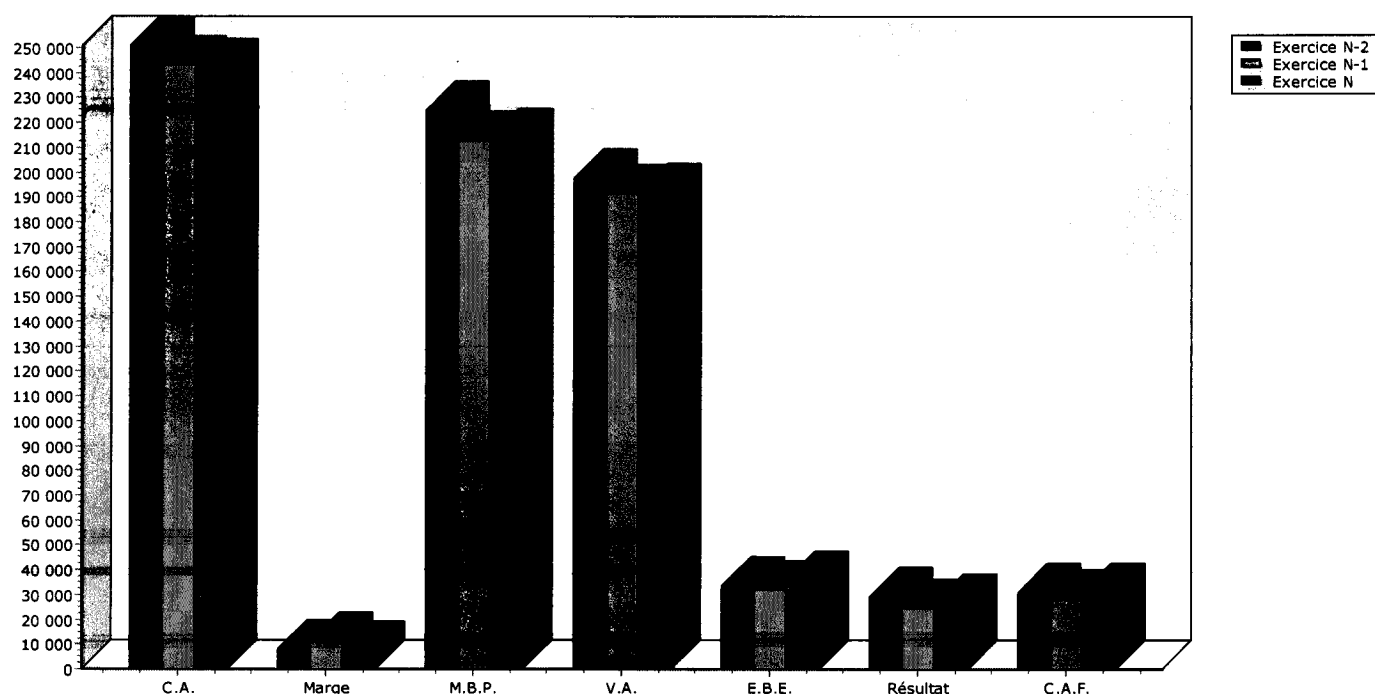
31/12/2017

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R. Rémunération du travail de son conjoint Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement) Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI Taxe sur les véhicules des sociétés Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs Amendes et pénalités Charges financières Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI Impôts sur les sociétés Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR) Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % Plus values nettes à court terme Plus-values soumises au régime de fusions Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Réintégrations diverses Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	26 546	
	TOTAL I	30 226	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés... Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR) Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19% Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19% Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer Majoration d'amortissements Abattement sur le bénéfice et exonérations Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Déductions diverses Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		5 696
	TOTAL II		5 696
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		30 226	5 696
RESULTAT FISCAL		24 530	
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)			

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	31/12/2016	Variation N/N-1		31/12/2015
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	241 770	243 117	(1 348)	-0,55	251 065
Marge commerciale	7 742	10 982	(3 240)	-29,50	8 033
% sur vente de marchandises	47,94	68,90			54,22
Marge brute de production	213 822	212 388	1 434	0,68	224 650
% sur production	94,77	93,49			95,09
Valeur ajoutée	191 809	191 101	708	0,37	197 413
% sur CA	79,34	78,60			78,63
Excédent brut d'exploitation	35 641	32 204	3 437	10,67	33 896
% sur CA	14,74	13,25			13,50
Résultat net comptable	26 546	24 581	1 965	8,00	29 176
% sur CA	10,98	10,11			11,62
Capacité d'autofinancement	30 915	28 337	2 578	9,10	30 835
Besoin en fonds de roulement	(27 359)	(41 372)	14 013	-33,87	(60 820)
Nombre de jours de CA	(40,74)	(61,26)			(87,21)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	369,80	363,15			296,76
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	73,57	54,44			64,79
- Crédit clients					



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert (C) **01012017** et clos (C) **31122017** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ SY PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation (art. 209-033 entreprise de transport maritime) ☐
 Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays (n° 2038-SD (annexes 233-03) quinquies (C) ou (C1)) ☐
 Si vous êtes une entreprise établie en France et implantée dans un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays (n° 2038-SD) ☐

A IDENTIFICATION Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement	SIE D'AUBAGNE 55 AV MARCEL PAUL CS 70820 13677 AUBAGNE CEDEX SAS AMF RN 96 CENTRE COMMERCIAL CASINO 13112 LA DESTROUSSE <table border="1"> <tr> <td>651 Insp. IFU</td> <td>307542 N° dossier</td> <td>39355584200011 N° Siret</td> </tr> </table>	651 Insp. IFU	307542 N° dossier	39355584200011 N° Siret	B ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale): Coiffure Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
651 Insp. IFU	307542 N° dossier	39355584200011 N° Siret			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à D du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	24 530	Déficit (report de l'article 201 ou 2058A ou 372 du CGI)
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Autres plus-values imposables au taux de 15 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 233 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2. Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Vale de compétitivité ☐ Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quinquies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de réindustrialisation art. 44 bis ☐ Sociétés d'investissement ☐ Bénéfice ou déficit exonéré ☐ Plus-values exonérées ☐					
4 Option pour le crédit d'impôt contre partie dans le secteur d'activité art. 244 quater bis ☐ ou art. 244 quater ter ☐					

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 de dessus ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66-16-90)

Au titre des revenus publics (personne physique ou étrangère) ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt ☐
 Au titre des revenus (personne physique ou étrangère) en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentant de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité ☐

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Visiter en ligne ☐ Nom, adresse, téléphone, tél-copie Professionnel de l'expertise comptable Conseiller CGA 1/2 CGA 2/2	ALTUS Consultants 8 MONTEE DE SAINT MENET 13011 MARSEILLE 0491191990	A Marseille, le 10052018 Signature et qualité du déclarant RUSSO Anne-Marie PRESIDENTE
---	---	--

17 752

17 752.

35 504

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en blanc")

Désignation de l'entreprise

SAS AMF

et Date de clôture de l'exercice

31/12/2017

H

DIVERS

1 NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires et traitements, des sommes versées dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat (et aux licenciés) sur le DADS (art. 220 du Code général des impôts) et les autres sommes fiscales inscrites dans la colonne 16 A, 16 B ou 16 C de la déclaration, y compris des indemnités compensatoires de préavis sur les salaires, y compris les sommes portées dans la colonne 20 C (art. 153 contribution de l'employeur à la prise en charge des dépenses médicales par les salariés)	
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT restant au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS AMF	39355584200011	9602A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
RN 96		
13112 LA DESTROUSSE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	24 530
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	24 530
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	24 530

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS AMF	39355584200011	9602A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
RN 96		
13112 LA DESTROUSSE		

Le soussigné

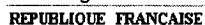
- Nom et prénom : RUSSO Anne-Marie
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le : 09052011
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : Marseille
Le : 10052018

Signature du déclarant



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Clos le 31122017

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	5 696
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	5 696
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	5 696

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	3 680
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	2 016

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : RN 96			13112 LA DESTROUSSE			
Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 9 3 5 5 5 8 4 2 0 0 0 1 1			Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122017			
			N-1 31122016			
			Net 3			
			Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	763	AC	763
		Fonds commercial (1)	AH	27 824	AI	27 824
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AO	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	900	AS	699
		Autres immobilisations corporelles	AT	64 468	AU	44 971
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	3 053	BI	3 053
TOTAL (II)		BJ	97 023	BK	46 433	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 380	BM	4 380
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	7 833	BU	7 833
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	8 818	CA	8 818
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	92 939	CG	92 939	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 038	CI	4 038	
	TOTAL (III)	CJ	118 007	CK	118 007	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	215 030	IA	46 433	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	3 053	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :		
Immobiliations :				Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS AMF			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	40 641	40 641
	Report à nouveau	DH	18 608	11 779
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 546	24 581
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	94 557	85 763
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 058	22 478
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 554	2 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 879	10 317
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 548	58 419
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	74 040	93 763	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	168 597	179 526	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	74 040	74 705
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	16 149	FB		FC	16 149	15 939	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	225 621	FH		FI	225 621	227 178	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	241 770	FK		FL	241 770	243 117	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	97	549	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	241 866	243 667	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	7 881	7 183	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	526	(2 226)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	10 289	14 204	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	1 510	586	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	29 755	32 269	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 664	8 560	
	Salaires et traitements *					FY	121 204	118 706	
	Charges sociales (10)					FZ	29 300	31 632	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	4 368	3 756
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	746	590	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	211 242	215 259	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	30 624	28 408	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	397	345	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	397	345		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(397)	(345)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	30 226	28 062		

Désignation de l'entreprise SAS AMF				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 680	3 481	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	241 866	243 667	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	215 320	219 086	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	26 546	24 581	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	97	549	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	218	2 425	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	746	590	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	218	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels
au 31/12/2017

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2017

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS AMF										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	28 587	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	900	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	38 704	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	25 764	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	65 368	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 957	1U		1V	3 036		
TOTAL IV				LQ	2 972	LR		LS	3 036		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	96 927	ØH		ØJ	3 036		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	28 587	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	900	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	38 704	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	25 764	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	65 368	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	15	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 941	2F	3 053	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	2 941	NK	3 068	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	2 941	ØL	97 023	ØM			

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMF										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	763	PF		PG		PH	763	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	399	QA	300	QB		QC	699	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	24 284	QE	2 230	QF		QG	26 514	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	16 619	QM	1 838	QN		QO	18 457	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	41 302	QV	4 368	QW		QX	45 670	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	42 065	ØP	4 368	ØQ		ØR	46 433	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS AMF**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	3 053	UV	3 053	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 496		5 496					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 010		1 010					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 312		2 312					
	Charges constatées d'avance			VS	4 038		4 038					
	TOTAUX			VT	15 909	VU	15 909	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	19 058		19 058						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	11 879		11 879						
Personnel et comptes rattachés			8C	15 970		15 970						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	17 854		17 854						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 643		3 643						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	5 636		5 636						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	74 040	VZ	74 040						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			2 554		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	3 420	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS AMF						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122017				
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art.212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
		{		- imposées au taux de 0 %								
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{		- Plus-values nettes à court terme						
				{		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
TOTAL I										30 226		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			{		- imposées au taux de 0 %							
			{		- imposées au taux de 19 %							
			{		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			{		- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												
Régime des sociétés mères et des filiales *												
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											
	Majoration d'amortissement *											
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
									Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		24 530				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RESULTAT FISCAL						BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		24 530		
										XO		

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2017

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2017

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS AMF		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	9 309	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2017

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2017

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2017

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : SAS AMF										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	11 779	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	24 581			Dividendes	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions	ZE	17 752			
						Report à nouveau	ZF				
						(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	18 608			
TOTAL I		ØF	36 360	TOTAL II		ZH	36 360				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 12 418				XQ	14 102	14 032				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 515	6 466				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	9 139	11 771				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	29 755	32 269				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 788	2 907				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	2 876	5 653				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	5 664	8 560				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	48 354	48 623				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	10 208	14 576				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *				ØB	120 800					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL							
		Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO							
		Plus-values à 19% JP		Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AMF					Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15% ou 12,80%	
		⑨	⑩				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2017

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	--------------------	---------------	--------------------

Totalisation

2059A - Divers autres éléments
au 31/12/2017

Libellé	Court terme	19%	Long terme 15% ou 12,8%	0%	Plus-values 19%
Totalisation					

Désignation de l'entreprise : **SAS AMF**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AMF**

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ② *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à N - 3 à long terme						
subies au N - 4 cours des						
dix exercices N - 5 antérieurs						
(montants N - 6 restant à						
déduire à la N - 7 clôture du						
dernier N - 8 exercice)						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AMF					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	241 770	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	97	
TOTAL 1	OX	241 866	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	18 170	
Variation négative des stocks	OQ	2 035	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	17 337	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	251	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	746	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	38 540	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	203 327
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		SA	203 327
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	241 866	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP	5	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 3935584200011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AMF

ADRESSE (voie) RN 96

CODE POSTAL 13112

VILLE LA DESTROUSSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique FELICE Prénom(s) ANNE MARIE

Nom marital RUSSO % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 18051967 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 12 Voie LE CLOS DES AMANDIERS

Code postal 13720 Commune LA BOULLADISSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

Au titre de 2017

Dénomination de l'entreprise : **SAS AMF**

Adresse : **RN 96**

CENTRE COMMERCIAL CASINO
13112 LA DESTROUSSE

N° Siret de l'établissement principal : 39355584200011

Activité : Coiffure

Code activité : 9602A

Déclarant Nom du signataire **RUSO Anne-Marie**

Qualité du signataire **PRESIDENTE**

A Marseille

Le 10052018

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012017 au 31122017

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	203 327
Chiffre d'affaires de référence	A3	241 866
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00011	13	LA DESTROUSSE	031	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2018

[illegible]

Questionnaire en matière de lutte contre le blanchiment 1/2

Vigilance vis-à-vis de l'entité	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Le dossier contient-il des documents officiels d'identité actualisés (K-Bis et autres) ?	☒	☐	☐		
Existe-t-il des changements juridiques fréquents de structures ou d'associés/dirigeants ?	☐	☒	☐		
L'entité a-t-elle subi un contrôle fiscal avec des redressements importants ?	☐	☒	☐		

Vigilance vis-à-vis du bénéficiaire	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Connaissons-nous les associés directs détenant plus de 25% des droits de vote ou du capital ou les dirigeants ?	☒	☐	☐		
Avons-nous rencontré le(s) dirigeants effectif(s) ?	☒	☐	☐		
Existe-t-il fréquemment des changements de représentant légal ?	☐	☒	☐		

Informations sur l'actionnariat	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Existe-t-il parmi les actionnaires ou dirigeants des personnes politiquement exposées (PPE) ?	☐	☒	☐		
Existe-t-il une part de capital détenue par des actionnaires inconnus et/ou physiquement absents ?	☐	☒	☐		
Existe-t-il des doutes sur l'intégrité et la réputation des actionnaires ou dirigeants ?	☐	☒	☐		

Informations sur les dirigeants	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Existe-t-il des éléments ou des indices permettant de penser que la direction pourrait être amenée à fausser délibérément les résultats de l'entité ?	☐	☒	☐		
Des personnes clés ont-elles quitté l'entité récemment ?	☐	☒	☐		
Les dirigeants changent-ils souvent de banque, d'avocat, d'expert-comptable ?	☐	☒	☐		

Questionnaire en matière de lutte contre le blanchiment 2/2

Structure de l'entité	Oui	Non	NA	Impact	Observations
-----------------------	-----	-----	----	--------	--------------

La structure de l'entité est-elle complexe ? ☐ ☒ ☐

Existe-t-il des opérations, des filiales ou des comptes bancaires significatifs dans des pays étrangers qui n'ont en apparence aucun lien commercial évident avec l'entité ? ☐ ☒ ☐

Vigilance liée aux opérations	Oui	Non	NA	Impact	Observations
-------------------------------	-----	-----	----	--------	--------------

Existe-t-il des opérations complexes ? ☐ ☒ ☐

L'entité exerce-t-elle une activité générant d'importants mouvements d'argent liquide ? ☐ ☒ ☐

L'entité exerce-t-elle dans un secteur sensible/ favorable au blanchiment (casinos, immobilier, négoce de pierres précieuses, antiquités ou oeuvres d'arts, opérateurs de jeux ou de paris autorisés, secteur associatifs etc.) ☒ ☐ ☐

Existe-t-il des montants anormalement élevés ? ☐ ☒ ☐

Existe-t-il des opérations sans justification économique ? ☐ ☒ ☐

L'origine des fonds est-elle suffisamment justifiée ? ☒ ☐ ☐

Existe-t-il des transactions avec des pays faisant partie de la liste des pays nécessitant une vigilance ? ☐ ☒ ☐

Conclusion

--

Identification du client personne physique

Il convient de demander la communication d'un document officiel d'identité original, en cours de validité, comportant la photographie de la personne et d'en conserver une copie au dossier permanent.

Si la personne est une « personne politiquement exposée », une autorisation de la hiérarchie doit être demandée et conservée au dossier.

Identification

Nom

Prénom

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse du domicile

N° et voie

Code postal

Ville

Pays

Adresse professionnelle

N° et voie

Code postal

Ville

Pays

Compléments

Activités antérieures

Autres activités connues simultanées

Document d'identité présenté

Motifs invoqués par le client pour le choix de notre cabinet

Fait le

Signature et qualité du signataire

Identification du client personne morale

Il convient de demander la communication de tout acte ou extrait de registre officiel datant de moins de 3 mois constatant la dénomination, la forme juridique, l'adresse du siège social et l'identité des associés et dirigeants.

Une copie de ces documents doit être conservée au dossier permanent.

Personne morale française

Raison sociale	AMF
Forme	SAS
Statuts certifiés conformes à jour au	11052015
Extrait Kbis de moins de 3 mois*	
Siège social N° et voie	C/C CASINO - RN 96
Code postal - Ville	13112 LA DESTROUSSE
Actionnaires ou associés	FELICE ANNE-MARIE

*ou document équivalent si le client n'est pas une société commerciale (association, syndicat, ...)

Personne morale dont le siège social est dans la CEE

Raison sociale	
Forme	
Siège social N° et voie	
Code postal - Ville	
Pays	
Statuts	
Document légal	

Personne morale dont le siège social est hors de la CEE

Raison sociale	
Forme	
Siège social N° et voie	
Code postal - Ville	
Pays	
Statuts	
Document légal	

Fait le

Signature et qualité du signataire

Identification bénéficiaire effectif

En présence d'une personne morale, il convient d'identifier le (ou les) bénéficiaire(s) effectif(s), c'est-à-dire la personne physique qui :

- Détient au moins 25% du capital ou des droits de vote,
- Ou détient des droits sur au moins 25% des actifs,
- Ou exerce, en droit ou en fait un pouvoir de direction sur la personne morale.

Le bénéficiaire a-t-il été identifié ? OUI Combien en avez-vous identifiés ?

1/ Si OUI

Identification

Nom	FELICE
Prénom	ANNE-MARIE
Nationalité	FRANCAISE
Date de naissance	18051967
Lieu de naissance	MARSEILLE

Adresse du domicile

N° et voie	22 CLOS DES AMANDIERS
Code postal	13112
Ville	LA DESTROUSSE
Pays	FRANCE

Adresse professionnelle

N° et voie	
Code postal	
Ville	
Pays	

Compléments

Motifs de la qualité du bénéficiaire effectif	PRESIDENTE
Autres activités connues simultanées	NON
Document d'identité présenté	OUI

2/ Si NON

Mesures de vigilance complémentaires à mettre en oeuvre

Fait le

Signature et qualité du signataire

Identification bénéficiaire effectif

En présence d'une personne morale, il convient d'identifier le (ou les) bénéficiaire(s) effectif(s), c'est-à-dire la personne physique qui :

- Détient au moins 25% du capital ou des droits de vote,
- Ou détient des droits sur au moins 25% des actifs,
- Ou exerce, en droit ou en fait un pouvoir de direction sur la personne morale.

Le bénéficiaire a-t-il été identifié ? OUI Combien en avez-vous identifiés ?

1/ Si OUI

Identification

Nom
Prénom
Nationalité
Date de naissance
Lieu de naissance

Adresse du domicile

N° et voie
Code postal
Ville
Pays

Adresse professionnelle

N° et voie
Code postal
Ville
Pays

Compléments

Motifs de la qualité du bénéficiaire effectif
Autres activités connues simultanées
Document d'identité présenté

2/ Si NON

Mesures de vigilance complémentaires à mettre en oeuvre

Fait le

Signature et qualité du signataire

Identification bénéficiaire effectif

En présence d'une personne morale, il convient d'identifier le (ou les) bénéficiaire(s) effectif(s), c'est-à-dire la personne physique qui :

- Détient au moins 25% du capital ou des droits de vote,
- Ou détient des droits sur au moins 25% des actifs,
- Ou exerce, en droit ou en fait un pouvoir de direction sur la personne morale.

Le bénéficiaire a-t-il été identifié ? OUI Combien en avez-vous identifiés ?

1/ Si OUI

Identification

Nom

Prénom

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse du domicile

N° et voie

Code postal

Ville

Pays

Adresse professionnelle

N° et voie

Code postal

Ville

Pays

Compléments

Motifs de la qualité du bénéficiaire effectif

Autres activités connues simultanées

Document d'identité présenté

2/ Si NON

Mesures de vigilance complémentaires à mettre en oeuvre

Fait le

Signature et qualité du signataire

Identification bénéficiaire effectif

En présence d'une personne morale, il convient d'identifier le (ou les) bénéficiaire(s) effectif(s), c'est-à-dire la personne physique qui :

- Détient au moins 25% du capital ou des droits de vote,
- Ou détient des droits sur au moins 25% des actifs,
- Ou exerce, en droit ou en fait un pouvoir de direction sur la personne morale.

Le bénéficiaire a-t-il été identifié ? OUI Combien en avez-vous identifiés ?

1/ Si OUI

Identification

Nom

Prénom

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse du domicile

N° et voie

Code postal

Ville

Pays

Adresse professionnelle

N° et voie

Code postal

Ville

Pays

Compléments

Motifs de la qualité du bénéficiaire effectif

Autres activités connues simultanées

Document d'identité présenté

2/ Si NON

Mesures de vigilance complémentaires à mettre en oeuvre

Fait le

Signature et qualité du signataire

Détermination du niveau de risque

Critère	Niveau de risque			Commentaires
	Faible	Normal	Elevé	

Client

X		
---	--	--

Activité

X		
---	--	--

Localisation

X		
---	--	--

Nature de la mission

X		
---	--	--

Synthèse

X		
---	--	--

Fait le

Signature et qualité du signataire

Examen d'une opération particulière

Nature de l'opération

Date de l'opération

Montant des sommes mises en jeu

Elements ou informations ayant fait naître un doute

Démarche de clarification mise en oeuvre

Réponses ou justification obtenues

Situation après la démarche de clarification

Doutes levés

Décision de déposer une déclaration de soupçon

Indices de blanchiment retenus pour la déclaration

Pièces jointes (à lier au questionnaire "Lutte contre le blanchiment-Questionnaire")

Observations

Fait le

Signature et qualité du signataire

Revue indépendante

Désignation du réviseur

Contexte de la revue

Avis du responsable

Conclusion

Fait le

Signature et qualité du signataire

Note complémentaire

Acceptation et maintien de la mission 1/2

Prise de connaissance

Le cabinet a-t-il rencontré le client pour prendre connaissance de ses besoins et découvrir l'entreprise ?

☒ Oui ☐ Non

Observations

Joindre au dossier une présentation de l'entité (plaquette, notes prises lors de l'entretien avec le client, budgets ou tableaux de bord...)

Analyse des risques du client

Niveau de risque

E : Elevé - M : Moyen - F : Faible

Activité

☐ E ☐ M ☒ F

Caractéristiques juridiques (Structure juridique, détenteurs du capital, dirigeants de l'entité...)

☐ E ☐ M ☒ F

Système d'information (Fiabilité, conformité par rapport à la législation, sécurité...)

☐ E ☐ M ☒ F

Organisation comptable (Existence et importance de la fonction comptable - qualification du personnel comptable - nature et qualité des travaux pris en charge...)

☐ E ☐ M ☒ F

Historique fiscal et social du client (Contrôles fiscaux, contrôles Urssaf...)

☐ E ☐ M ☒ F

Analyse des besoins du client

Oui Non Observations

Les informations suivantes ont-elles été collectées ?

La répartition des travaux comptables entre le client et le cabinet

☒ Oui ☐ Non

Le volume d'écritures comptables

☒ Oui ☐ Non

Les spécificités comptables, fiscales et sociales relatives à l'activité et pouvant nécessiter des travaux approfondis ou spécifiques : valorisation, détermination de provisions, etc.

☒ Oui ☐ Non

Les délais spécifiques à respecter (Demande particulière du client...)

☒ Oui ☐ Non

Acceptation et maintien de la mission 2/2

Analyse de la faisabilité de la mission

	Oui	Non	Observations
Le cabinet est-il indépendant vis-à-vis du client ?	☒	☐	
Le cabinet a-t-il la compétence pour réaliser cette mission ?	☒	☐	
Le cabinet dispose-t-il des moyens adéquats pour assurer cette mission dans de bonnes conditions (notamment de délai) ?	☒	☐	

Analyse des dispositions de la loi anti blanchiment

	Oui	Non	Observations
Le questionnaire sur la lutte anti blanchiment a-t-il été complété ?	☒	☐	

Lettre au confrère

	Oui	Non	Observations
Le client fait-il déjà appel aux services d'un professionnel l'expertise comptable ?	☐	☐	
Si oui ...			
...la lettre au confrère (prévues à l'article 163 du Code de déontologie intégré au décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable) a-t-elle été envoyée ?	☐	☐	
...existe-t-il une opposition à notre entrée en fonction ou des remarques ont-elles été formulées par le confrère ?	☐	☐	

Décision d'acceptation de la mission (partie réservée à l'expert-comptable)

Après avoir pris connaissance des réponses formulées sur cette page, compte tenu de la connaissance que j'ai acquise de l'entité et notamment des zones et des niveaux de risque identifiés dans le cadre de la prise de connaissance,

Nouveau client

je décide d'accepter la mission de présentation ☐
je décide de refuser la mission de présentation ☐

Ancien client

je décide de maintenir la mission de présentation ☒
je décide de ne pas maintenir la mission de présentation ☐

Signature de l'expert comptable

Observations générales

A.M.F.
Société par actions simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 26.546 Euros de l'exercice, qui augmenté du report à nouveau de 18.608 euros, constitue un bénéfice distribuable de 45.154 euros, de la manière suivante :

. Dividendes aux associés :	28.571 Euros
. Au poste « report à nouveau »	16.583 Euros

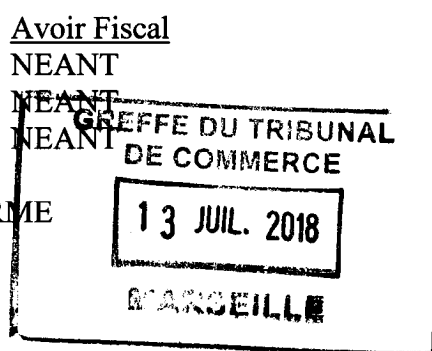
Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la gérance.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués en euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a procédé au cours des deux exercices précédents à la distribution de dividendes suivants en euros :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende Net</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
31.12.2014	17.752	NEANT
31.12.2015	17.752	NEANT
31.12.2016	17.752	NEANT

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA PRESIDENCE



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

A.M.F.
Société par actions simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait des fonctions d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

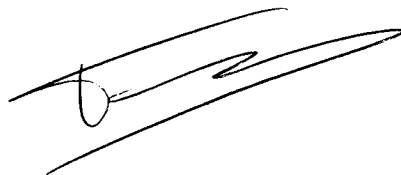
Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

. Madame RUSSO Anne-Marie détient dans les comptes clos au 31/12/2017, un compte courant non rémunéré qui s'élève à 2.554 euros.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La Présidence,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

A.M.F.
Société par Actions Simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires s'est élevé à 241.770 euros contre 243.117 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,55 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 121.204 euros contre 118.706 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,10 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 29.301 euros contre 31.631 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N.S.

AMF

L'effectif moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 211.242 euros contre 215.259 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,87 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 30.624 euros contre 28.408 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,80%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de -397 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 30.226 euros contre 28.062 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,71 % .

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent
- de l'impôt sur les sociétés de 3.680 euros contre 3.481 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,72 %.

Le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 se solde par un bénéfice de 26.546 euros contre 24.581 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8 %.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre objectif est de maintenir et si possible d'augmenter le niveau d'activité.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS – AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 26.546 euros.

Il est proposé d'affecter le bénéfice de 26.546 Euros de l'exercice, qui augmenté du report à nouveau de 18.608 euros, constitue un bénéfice distribuable de 45.154 euros, de la manière suivante :

. Dividendes aux associés	28.571 Euros
. Au poste « report à nouveau »	16.583 Euros

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la gérance.

AMF

- Rappel des dividendes antérieurement distribués en euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a procédé au cours des deux exercices précédents à la distribution de dividendes suivants en euros :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende Net</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
31.12.2014	17.752	NEANT
31.12.2015	17.752	NEANT
31.12.2016	17.752	NEANT

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge aucune dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

- Filiales et participation

La société n'a ni filiale ni participation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions relevant des dispositions de l'article 223-19 du code de commerce feront l'objet d'un rapport spécial de la gérance qui est soumis à votre approbation.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération du président.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

La Présidence

